

# Formulaire d'inscription



## Déchetterie D'YCHOUX

L'accès à la déchetterie d'Ychoux se fait par lecture de la plaque d'immatriculation de votre véhicule (maximum 2 par foyer). Pour accéder à la déchetterie vous devez **OBLIGATOIREMENT** être enregistré.

La déchetterie accueille tous les habitants du territoire du SIVOM. Elle est également accessible aux habitants de Saignac et Muret (jusqu'à l'ouverture de la déchetterie de Moustey) et de Liposthey. L'entrée est interdite aux artisans et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Les véhicules de location sont acceptés sur présentation de la redevance d'ordures ménagères, du contrat de location et d'une pièce d'identité.



### Adresse

Z.A. Achernar  
40160 YCHOUX



### Horaires

Lun-Ma-Mer-Ven-Sa  
9h-12h / 14h-18h

Fermeture le jeudi,  
le dimanche et  
les jours fériés

### COMMENT S'ENREGISTRER ?

#### Par courrier ou par mail :

1. Compléter le formulaire (au dos de ce document).
2. Joindre la photocopie de la carte grise de votre/vos véhicules.
3. Pour les habitants de Liposthey et Saignac et Muret : joindre également un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, ...).
4. Retourner le formulaire et les pièces justificatives au SIVOM du Born.

Par courrier : 115 route de Piche - 40200 Pontenx les Forges.

Par mail : [contact@sivom-du-born.fr](mailto:contact@sivom-du-born.fr)

**En ligne** : [www.sivom-du-born.fr](http://www.sivom-du-born.fr) / Rubrique «en 1 clic».

**A la déchetterie** : Demandez le formulaire à l'agent d'accueil.



